



Formation PRESENTIEL

LE RISQUE ATEX

Objectifs :

A l'issue de ce parcours de formation, vous êtes capable de :

- Expliquer le phénomène de l'explosion
- Identifier les enjeux et les exigences réglementaires de l'entreprise
- Mettre en place des mesures de prévention et de protection contre le risque d'explosion

Public concerné :

- Dirigeant d'établissement, Responsable HSE, Chargé de prévention des risques, Membre du CSE / CSSCT

Pré - requis : pas de prérequis

Mini / Maxi : 3 à 8 participants

Coût de la formation : 400 € HT

Durée :

- 1 jour (7 heures)

Calendrier :

- 16 novembre 2021

Positionnement à l'entrée :

- Pas de positionnement à l'entrée. Un questionnaire préformation sera envoyé au stagiaire en même temps que la convocation.

Evaluation des acquis :

- Quiz, Attestation de fin de formation



Accueil : 03 85 42 18 65

accueil@rhconseil71.com

Site Internet : <https://rhconseil71.com/>

Programme 2021

Intervenant : Christel JAUMOTTE, Consultante QHSE

1. Expliquer le phénomène de l'explosion

- a. L'explosion : un risque réel dans l'entreprise (chiffres clés, exemples d'accident)
- b. Le risque incendie, le triangle du feu
- c. Les produits inflammables, cas des liquides (vapeurs), des gaz et des poussières
- d. Les réactions chimiques générant des « ATEX »
- e. L'hexagone de l'explosion
- f. Critères de risques d'explosion :
 - i. Mélange explosif (L.I.E. / L.S.E., Cmi, point éclair)
 - ii. Énergie minimale d'inflammation (E.M.I.)
 - iii. Température d'auto-inflammation (Tai)
 - iv. Pression maximale (Pmax / Vmax)
- g. Les sources d'énergie d'activation

2. Identifier les enjeux et les exigences réglementaires de l'entreprise

- a. Etat des lieux réglementaire
- b. Principes d'évaluation et de zonage ATEX
- c. Explication des risques et zone ATEX

3. Mettre en place des mesures de prévention et de protection

- a. Les bases de la prévention
- b. Les actions sur les combustibles
- c. Les actions sur le comburant
- d. Les actions sur les sources d'énergie (mécanique, électrostatique, flamme...)
- e. Les matériels et outillages spécifiques (électrique et non électrique)
- f. Les mesures d'ordre organisationnel :
 - i. Consignes de sécurité spécifique
 - ii. Signalisation
 - iii. Habilitation et autorisation de travail
 - iv. Permis feu
 - v. Cas de l'intervention d'une entreprise extérieure
- g. Le Document relatif à la protection contre les explosions (DRPCE)

QUIZZ DE FIN DE FORMATION



Méthodes et moyens pédagogiques



- **Outils et Méthodes** : Support de stage, exercices d'application : analyse de situations de travail, bonnes pratiques et points de vigilance.
- **Moyens pédagogiques** : Approche fondée sur une pédagogie pratique, concrète basée sur des exercices et des mises en situation. Une qualité d'écoute et d'analyse pour prendre en compte les besoins de l'entreprise et des stagiaires.
- **Compétences et qualifications du formateur** : **Christel JAUMOTTE, Consultante QHSE**, expérimentée dans les domaines Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement et référente COVID, a exercé des responsabilités de responsable QHSE en entreprises, formée à la pédagogie de l'adulte.
- **Accessibilité** : Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.